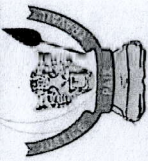


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 110/2023

A LA SOCIETE WAGENIA

Après avoir reçu le contrat n° 7619/PRESS-COVID/MIN-SPHP/BCECC/DG/DPM/PGN/2023/MF, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million six cent dix-sept mille huit cent septante six, quarante-cinq centimes (USD 1 617 876,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains onze mille trois cent vingt-cinq, quatre centimes (USD 11 325,14).

Fait à Kinshasa, le 28/06/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i

Sceau de l'Établissement

